



2012 et les bergers

Deux journaux évoquent en ce surlendemain de Noël l'apocalypse annoncée pour décembre 2012 par un calendrier maya. Il s'agit en fait d'un calendrier revu et corrigé pour les besoins de la cause. Et l'article de Migrosmagazine (52/2011) «met en garde contre les gourous et autres charlatans n'hésitant pas à se servir de 'ces peurs millénaristes pour engendrer la domination, l'emprise physique ou psychologique sur des individus ou la captation de leurs biens financiers'.»

L'Evangile de Nouvel-An rapporte une tout autre annonce : celle des anges aux bergers à propos d'un nouveau-né emmailloté et couché dans une mangeoire. Les anges avaient proclamé la gloire de Dieu et la paix sur la terre. Il est dit aussi que les bergers — les gens les plus pauvres et méprisés de l'époque — s'étaient empressés d'aller visiter l'Enfant Dieu et qu'ils louaient Dieu pour tout ce qu'ils avaient entendu et vu.

L'Evangile ferait-il preuve d'un angélisme irréel ? Non, bien sûr, puisque quelques lignes plus loin, la mère de Jésus se fait dire que son fils allait être un signe de division.

Dieu nous prend au sérieux et respecte notre liberté. Par ses anges, il nous annonce la bonne nouvelle du salut offert en Jésus ; Jésus, dont la vie entière ne sera que prédication du Royaume de Dieu et dont la mort et la résurrection nous ouvriront toutes grandes les portes pour l'éternité. Non pas une prophétie de malheurs et de catastrophes, mais l'invitation, dès aujourd'hui, à une éternité de bonheur et de paix.

Chanoine Olivier Roduit

Après 2012, églises à louer ?

L'Église catholique en Valais doit-elle réduire son coûteux «parc immobilier» ? Un député a cru bon de jeter ce pavé dans le bénitier. Sous la provocation, une bonne question. Que faire de nos petites et grandes églises à l'avenir ? Elles se sont multipliées dans les années 1950-1960, notamment en ville. Objectif à l'époque : une pastorale de proximité.

La situation a changé : moins de «pratiquants» réguliers, de prêtres... L'heure et le style de célébration semble compter davantage que le lieu. On se déplace. Le temps semble donc venu de réfléchir à l'occupation de nos lieux de culte, selon des critères non seulement économiques, mais aussi spirituels et pastoraux.

Sion, par exemple, possède de nombreuses églises. Certaines ont une valeur artistique, d'autres une importance liturgique. Le cœur de ville pourrait se révéler suréquipé un jour. Si le centre de gravité du Sacré-Cœur se déplace du côté de Vissigen, que deviendra l'église principale ? Abritera-t-elle seulement des liturgies festives et des funérailles, ou aussi d'autres activités, ecclésiales ou non ?

À Sierre, Sainte-Croix prend de l'importance. L'église du Marais reste fort utile pour de petites assemblées. Que deviendra Sainte-Catherine, un peu «marginalisée», malgré son statut d'«église mère» ? Son intérêt artistique et son acoustique pourraient la prédisposer à devenir un espace de manifestations culturelles ou spirituelles, pas forcément liturgiques. Y a-t-il d'autres affectations souhaitables, si on exclut la vente ?

«Votre» église sera peut-être un jour transformée en musée, en salle de concert... À moins, paroissiens indignés, que vous ne prouviez par l'acte, en 2012, que vous tenez à venir y prier et célébrer votre foi ? Bonne année !

Michel Salamolard

Prions pour les chrétiens persécutés

La nuit du nouvel-an, le 31 au soir à l'église de Chamoson est organisée une nuit de prière par la fraternité Eucharistein et la communauté des Béatitudes. Vêpres à 18h suivi d'un pique nique canadien animé, les vigiles à 21h30 et la messe à 23h30. Suivra un temps d'adoration, les laudes et la messe à 6h. Vous êtes les bienvenus à n'importe quelle heure, le Seigneur vous attend. Soyons généreux dans le soutien pour tous les chrétiens du monde qui ne peuvent vivre leur foi librement.